



Conseil Municipal du 15 septembre 2026
Salle du Conseil Municipal à Villemur-sur-Tarn

Extrait du Registre des Délibérations

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le 23/09/2026
ID : 031-213105844-20260915-DELIB2026084-DE



Délibération 2026-084

Délibération portant création d'emplois permanents

L'An deux mille vingt-six et le mardi 15 septembre à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Serge MOULET, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 09 septembre 2026.

Présents

M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, M. Quentin DUROS, Mme Sabrina ROMERO, Mme Nathalie GILARD, M. Jean-Louis LATUGAYE, M. Jacques ASO, Mme Laure PICARD, M. Christophe MAZZOLENI, Mme Audrey RAMOND, M. Mickael MOULON, Mme Céline CAMMAS, M. Eric ESPANOL, Mme Brigitte BERTO, M. Frédéric BURGALAT, Mme Sonia GOMEZ, M. Hervé BENECH, Mme Océane HILLAIRET, Mme Chloé PLACIER, Mme Florence DELTORT, Mme Christine POMMEREUL, M. Olivier DE BENEDICTIS.

Conseillers ayant donné pouvoir

Mme Jade MALAFOSSE a donné pouvoir à M. Jacques ASO,
M. Guillaume TURROQUES a donné pouvoir à M. Serge MOULET,
M. Michel NOT a donné pouvoir à Mme Caroline VILLA,
Mme Nathalie BLATCHE a donné pouvoir à Mme Sabrina ROMERO,
M. Daniel REGIS a donné pouvoir à Mme Florence DELTORT,
Mme Louise MICHARD a donné pouvoir à M. Olivier DE BENEDICTIS.

Conseiller absent excusé

M. Pierre CRESUT.

Secrétaire de séance

Mme Laure PICARD.

Membres en exercice - 29 | **Membres présents – 22** | **Pouvoirs - 06** | **Membre absent – 01**

Exposé

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de permettre la continuité des services, suite à un départ en retraite et de renforcer la qualité comptable de la collectivité ainsi qu'une mutation, il conviendrait de créer les emplois suivants et de les annexer au budget correspondant :

Quantité	Grades	Mission	Temps de travail
1	Adjoint technique territorial Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	Technicien(ne) informatique et réseaux	35H
2	Rédacteur Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe Adjoint Administratif	Gestionnaire comptable Assistant comptable	35H

Il est précisé que le recrutement pourra s'effectuer sur l'un des grades susmentionnés pour chaque emploi.

Le recrutement infructueux d'un fonctionnaire sur ces emplois justifierait le recours à un agent contractuel sur les fondements de l'article L 332-8.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, son article L 332-8 ;

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois visant à permettre le fonctionnement des services ;

Décision

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Municipal, DECIDE :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire, à créer ces emplois dans les conditions précitées ;
- **De charger** Monsieur le Maire, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents conformément au Code Général de la Fonction Publique ;
- **De confirmer** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes des agents nommés dans les emplois sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours ;
- **De mandater** Monsieur le Maire pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Résultats du vote

Votants – 28 | Pour – 28 | Contre – 00 | Abstention – 00

La Secrétaire de séance,

Laure PICARD



Pour extrait conforme,
Le Maire,

Serge MOULET